

Votants : 85  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 16 janvier 2015  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 27 janvier 2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 janvier 2015

### REGIE DES DECHETS MENAGERS – CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE SUR LE SITE DU VALLON D'ARTY A NIORT - MODIFICATION DU PROGRAMME - APPROBATION DU COUT PREVISIONNEL - AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGÉ, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Romain DUPEYROU à Florent SIMMONET, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Rabah LAICHOUR à Brigitte COMPETISSA, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Michel PAILLEY à Marie-Chantal GARENNE, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Sylvette RIMBAUD à Christine HYPEAU, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### Titulaires absents :

Rose-Marie NIETO, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

#### Titulaires absents excusés :

Dany BREMAUD, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS****CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 JANVIER 2015****REGIE DES DECHETS MENAGERS – CONSTRUCTION D'UN CENTRE  
TECHNIQUE SUR LE SITE DU VALLON D'ARTY A NIORT - MODIFICATION DU  
PROGRAMME - APPROBATION DU COUT PREVISIONNEL - AVENANT AU  
MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE**

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

Le projet initial prévoyait un ensemble de trois unités composé d'une unité fonctionnelle, une unité technique (atelier mécanique et local de stockage des véhicules) et les aménagements extérieurs. L'enveloppe financière prévisionnelle était fixée à 1 700 000 € HT.

Lors de la validation de la phase Avant-Projet Sommaire, il a été décidé, vu l'enveloppe financière annoncée, de renoncer à la construction du local de stockage des véhicules.

Par contre, la Régie des Déchets Ménagers se dotant d'un équipement pour le bois énergie, il a été décidé d'étudier en complément du projet initial l'intégration d'une chaufferie bois et d'un réseau de chauffe-eau solaire.

Le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre au niveau de la phase Avant-Projet Définitif s'établit à 1 865 000 € HT, ce qui porte le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 145 470 € HT.

Compte tenu de la rémunération complémentaire pour l'étude sur la chaufferie bois et le réseau de chauffe-eau solaire, le montant du marché de maîtrise d'œuvre s'établit à 154 134 € HT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver, sur la base du programme modifié intégrant la chaufferie bois et un réseau chauffe-eau solaire, le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre au stade des études d'avant-projet définitif, pour un montant de 1 865 000 € HT,
- Approuver l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 85

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Philippe MAUFFREY**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20150126-C35-01-2015-DE  
Date de télétransmission : 29/01/2015  
Date de réception préfecture : 29/01/2015